

**DEMANDE D'AUTORISATION Année 202□**  
**de destruction à tir du Renard *Vulpes vulpes***

Période du 1er avril 2023 au 17 septembre 2023

*(Arrêté ministériel du 30 juin 2015 – Articles L427-8 et 9 et R 422-88, R427-6 à 25 du Code de l'Environnement)*  
TOUTE FAUSSE DÉCLARATION ENTRAÎNE LA NULLITÉ DE LA PRÉSENTE AUTORISATION ET EXPOSE L'AUTEUR AUX POURSUITES  
PRÉVUES PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE CODE PÉNAL

**Imprimé à retourner à : (par mail) fdc85@chasse85.fr ou (par voie postale) Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée - BP 393 - 85010 LA ROCHE SUR YON CEDEX accompagné impérativement d'une enveloppe timbrée à votre adresse.**

**Toute demande incomplète ou illisible sera systématiquement retournée.**

DEMANDEUR (Responsable de groupe) : (En majuscules)

Nom, Prénom : ..... adresse : ..... Code Postal : .....

Commune : ..... Téléphone : ..... Mail : .....

Titulaire du permis de chasser visé et validé n° ..... (à compléter impérativement)

Propriétaire – Possesseur – Fermier – Délégué\* (préciser en entourant)

\* Les personnes qui agissent comme délégué doivent fournir une copie de la délégation du détenteur du droit de destruction des nuisibles

Espèces	Période	Commune	Bilan n - 1	Terrains consacrés à l'élevage avicole
Renard	Du 1 <sup>er</sup> avril 2023 au 17 septembre 2023			

La demande est établie pour .... chasseurs dont la liste est annexée (14 maximum pour un même demandeur).

Je déclare :

- avoir mis en place des mesures d'effarouchement qui se sont révélées insuffisantes au regard des intérêts menacés,
- être détenteur du droit de destruction des animaux nuisibles sur les territoires visés à la présente demande ou avoir reçu délégation écrite de ce droit et je m'engage à présenter celle-ci lors de contrôle aux agents chargés de la police de la chasse,
- avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur.

Fait à ....., le.....

Signature

**Rappel des gestes barrières :**

- Se laver régulièrement les mains** en utilisant de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer **dans son coude ou dans un mouchoir**
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique** puis le jeter
- Saluer **sans serrer la main**, arrêter les embrassades et **éviter de vous toucher le visage**
- Porter correctement un masque** quand la distance ne peut pas être respectée
- Si vous êtes malade, **restez chez vous**

**UTILISEZ AU MAXIMUM LES OUTILS NUMÉRIQUES ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION #TOUSANTICOVID**

**DÉSIGNATION DES CHASSEURS : (En majuscules)**

Chaque tireur devra être porteur d'une copie de cette autorisation et de son permis de chasser validé pour la saison en cours

	N° de Permis	Nom Prénom		N° de Permis	Nom Prénom
1			8		
2			9		
3			10		
4			11		
5			12		
6			13		
7			14		

**VISA DU MAIRE**

M. le Maire de la commune de ..... atteste de la qualité du demandeur et de la nécessité de procéder aux opérations de destruction demandées.

Fait à ....., le.....  
signature et tampon

**Cadre réservé à la Fédération Départementale des chasseurs de Vendée pour AVIS**

A ....., le.....  
signature

**DÉCISION**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DE LA VENDÉE**

**RAPPEL : joindre impérativement une enveloppe  
timbrée**

Accordée n° 85-2023-

La Roche-sur-Yon, le  
P/ le Préfet de la Vendée  
P/ le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Refusée pour le motif suivant :

.....